École maternelle de l'Olivier
Parvis de l'Europe
31140 PECHBONNIEU
05 61 09 81 38
ce.0311675C@ac-toulouse.fr

Procès verbal du conseil d'école 1 du mardi 17 octobre 2023

Nom	Statut	Présent	Excusé
Mme LABHAR Muriel	Enseignante	X	
Mme PASQUET Lauriane	Enseignante	X	
Mme RICARD Claire	Enseignante	X	
Mme ESCOUBET Béatrice	Enseignante	X	
Mme POUSSOU Nathalie	Enseignante	X	
Mme XETXU Marie	Enseignante	X	
Mme LUMANN Louise	Enseignante		X (arrêt maladie)
Mme MAUREL Léa	Enseignante	X	
Mme DANIEL Amélie	Directrice école	X	
Mme CHARVOLIN Laetitia	ATSEM	X	
Mme VERGNE Marie	ATSEM	X	
Mme PICHEREAU Isabelle	Directrice ALAE	X	
Mr SUDRIES Christian	Élu aux écoles	X	
Mme PAUTHE Marjorie	titulaire représentant de parents d'élèves	X	
Mme HAUSTANT Jennyfer	titulaire représentant de parents d'élèves	X	
Mme DUCLA Julie	titulaire représentant de parents d'élèves		X
Mme ITIER Céline	titulaire représentant de parents d'élèves	X	
Mme CHERGUI Mélanie	titulaire représentant de parents d'élèves	X	
Mme CABELLO Nathalie	titulaire représentant de parents d'élèves		X
Mme BAILLO Anaïs	titulaire représentant de parents d'élèves	X	
Mme FOISSAC Nathalie	suppléant représentant de parents d'élèves		X
Mr ACHARD Tristan	suppléant représentant de parents d'élèves		X
Mme JARRIGE Audrey	suppléant représentant de parents d'élèves		X
Mme AUGUSTO Lindsey	suppléant représentant de parents d'élèves	X	
Mme CABEAU Laetitia	suppléant représentant de parents d'élèves		X
Mme AUSSEL Vanessa	suppléant représentant de parents d'élèves	X	
Mme HUC Véronique	IEN de circonscription		X

La séance commence à 18h00.

1) Présentation des nouveaux membres du conseil d'école, résultats des élections de représentants de parents d'élèves

- Élections des représentants de parents d'élèves :

La participation des parents d'élèves aux élections a été très importante, de 71,51% cette année, contre 66,35% l'année précédente. Tous les postes de titulaires et de suppléants ont été pourvus, soit 7 titulaires et 7 suppléants.
Le vote s'est fait uniquement par correspondance, comme prévu par le vote au conseil d'école 3 de l'année précédente.
L'équipe enseignante propose de renouveler le vote uniquement par correspondance l'année suivante pour les élections 2024. Cette proposition est soumise au vote des membres du conseil. Elle est validée à l'unanimité.

Les nouveaux membres du conseil d'école sont :

Mme PAUTHE Marjorie	titulaire	mère de Cassiopée PAUTHE (classe 7)
Mme HAUSTANT Jennyfer	titulaire	mère de Maël HAUSTANT (classe 3)
Mme DUCLA Julie	titulaire	mère de Elise MERRANT (classe 7)
Mme ITIER Céline	titulaire	mère de Gianni PELLESCHI (classe 2)
Mme CHERGUI Mélanie	titulaire	mère de Nelya CHERGUI (classe 4)
Mme CABELLO Nathalie	titulaire	mère de Léa THERON (classe 4)
Mme BAILLO Anaïs	titulaire	mère de Ruben ACHARD (classe 3)
Mme FOISSAC Nathalie	suppléant	mère de Clément FOISSAC (classe 4)
Mr ACHARD Tristan	suppléant	père de Ruben ACHARD (classe 3)
Mme JARRIGE Audrey	suppléant	mère de Lucie et Léa JARRIGE (classes 7 et 1)
Mme AUGUSTO Lindsey	suppléant	mère de Laël JACQUES (classe 2)
Mme CABEAU Laetitia	suppléant	mère de Anaïs CABEAU (classe 1)
Mme CHICHA Audrey	suppléant	mère de Athéna GUYOT (classe 5)
Mme AUSSEL Vanessa	suppléant	mère de Thomas AUSSEL (classe 1)

- Personnel de l'école :

Les enseignantes arrivant sur l'école sont :
Léa Maurel, classe 7 de GS
Louise Lumann, classe 2 de PS MS
Claire Ricard, classe 1 de PS MS à mi-temps avec Mme Muriel Labhar

ATSEM : suite à l'ouverture officielle d'une 7ème classe, une 7ème ATSEM a été embauchée cette année par la mairie : Mme Marie VERGNES, précédemment animatrice dans la maternelle. L'ATSEM Jeanne ZOARIJAFY est passée sur un temps complet, et c'est l'animatrice Katy PRADIE qui complète le mi-temps de Cristel Vaugoyeau.

L'équipe enseignante remercie conjointement la mairie pour cette embauche, qui permet aux élèves des conditions de travail identiques dans chaque classe.

2) Effectifs, admissions, radiations et organisation des classes

Actuellement, l'école accueille 184 élèves dans l'école :
60 PS
55 MS
69 GS
Cette année, il a été imposé au conseil des maîtres de majorer les classes avec des GS à 24, comme demandé au niveau national. Malheureusement cela augmente les effectifs des classes de PS/MS à 29 (voir 30 à la rentrée des vacances de Toussaint avec 2 arrivées de PS/MS). Selon les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine en septembre 2024, le conseil des maîtres se réservera la possibilité de lisser davantage les effectifs par classe, malgré des classes de GS à plus de 24, afin d'équilibrer davantage les effectifs par classe.

La répartition dans les classes est la suivante :
classe 1 : Mme LABHAR/ Mme RICARD (PS/MS): 29 élèves (15 PS / 14 MS)
classe 2 : Mme LUMANN (PS/MS) : 29 élèves (16 PS / 13 MS)
classe 3 : Mme ESCOUBET (PS/ MS) : 28 élèves (14 PS/14 MS)
classe 4 : Mme POUSSOU (PS/MS) : 29 élèves (15 PS/14 MS)
classe 5 : Mme XEXTU et Mme PASQUET (GS) : 23 élèves
classe 6 : Mme DANIEL et Mme PASQUET (GS) : 23 élèves
classe 7 : Mme MAUREL (GS) : 23 élèves

Radiations : 2 radiations à la rentrée
Nouvelles inscriptions : 1 PS, 1 MS à la rentrée des vacances de la Toussaint

3) Règlement intérieur : modifications et vote

Le règlement intérieur 2023-2024 est établi à partir du règlement type départemental. Il sera mis en application au lendemain du conseil d'école et distribué aux familles à la rentrée des vacances de la Toussaint. La charte de la laïcité et une information aux familles sur les bons réflexes à adopter en cas d'incident majeur sont annexées au règlement.

Il est rappelé que le règlement type départemental tient lieu de document référent, et que tout détail concernant la réglementation des écoles maternelles et élémentaires publiques de Haute-Garonne est établi dans ce document. Ce fait est précisé dans le règlement intérieur.

Cette année il n'y a pas de proposition de modification du règlement intérieur. Celui-ci a été envoyé en amont par mail aux membres invités au conseil d'école pour lecture préalable.

La liste des représentants de parents d'élèves élus le 13 octobre 2023 est mise à jour sur le nouveau règlement.

Le règlement est voté et approuvé à l'unanimité.

4) Protocole PHARE

Le protocole PHARE (prévention du HARcèlement à l'école) est un protocole mis en place dans l'ensemble des écoles du territoire français, afin de lutter contre le harcèlement à l'école. Il concerne davantage l'école élémentaire que la maternelle, cependant il prévoit différentes actions/mesures, notamment une équipe ressource au sein de la circonscription, une équipe « programme » qui organise 10 heures d'apprentissage annuels pour les élèves du CP à la terminale, une plateforme digitale, pour les élèves et les directeurs d'école, ainsi que d'un protocole national de traitement des situations.

Dans l'école maternelle de l'Olivier, l'équipe enseignante souhaite conduire des apprentissages communs à tous les élèves avec une série de séances autour des émotions et de l'empathie à partir d'albums notamment et d'échanges, afin de prévenir et de sensibiliser à la différence, au respect de l'autre.

5) Sécurité (exercices incendie, PPMS, plan Vigipirate)

- exercices de sécurité :

Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 28/09/2023. Il s'est déroulé correctement en 1 minute 53, les élèves présents dans l'école et le personnel a été évacué avec la présence du DST Mr Barros et Mr Sudries. Cet exercice est fait en commun avec l'élémentaire.
Un second exercice similaire se déroulera dans l'année.

- exercice PPMS intrusion :

Un exercice de sécurité PPMS intrusion a été réalisé le mardi 10/10/23 (10h).
L'écriture et les modifications du PPMS intrusion reviennent dorénavant à la mairie de la ville, et ce sont les directeurs d'école qui organisent les exercices et font remonter les difficultés éventuelles rencontrées pour amélioration du PPMS intrusion.

L'objectif principal de cet exercice était de s'entraîner, de développer des réflexes de mise à l'abri (comme fermer les portes à clefs, fermer les volets roulants, garder le silence, simuler pour chaque enseignante un appel à la police…).

Dans l'année, un exercice PPMS risques majeurs sera réalisé avant les vacances de Noël.

La question de la mise en place de boitiers pour déclencher une alarme avait été posée lors du conseil d'école 1 le 18 octobre 2021. La réponse de la mairie avait été :les boitiers ne seront probablement pas mis en place avant un cadre de travaux de rénovation de l'école (pas avant 2ans).
La question se pose donc maintenant pour le projet de la nouvelle école.

➔Réponse mairie : il n'est pas prévu d'installation d'alarme spécifique intrusion dans la nouvelle école. Cependant une étude est en cours afin de moduler les boitiers d'alarme incendie qu'ils aient la possibilité de « choisir » l'alerte adéquate via 2 sonneries différentes.

- Plan Vigipirate : le plan Vigipirate « Sécurité renforcée – risque attentat » est passé à Urgence ATTENTAT depuis lundi 16/10/23.
Il implique notamment d'éviter les attroupements, limiter les entrées et sorties en dehors des heures d'ouvertures, mettre en place le PPMS intrusion, et une extrême vigilance de la part du personnel de l'école. C'est pour cette raison, renforcer la sécurité dans l'école, que les parents ne pourront plus entrer dans l'enceinte de l'école à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, sur les recommandations de l'inspectrice de la circonscription. Cela sera expliqué aux parents via un mail.

6) Projet de la nouvelle école

La nouvelle école est en cours de construction et devrait être livrée dans les temps. Une cérémonie de « pose de la première pierre » a eu lieu vendredi 6 octobre. Des temps de réunion seront prévus entre les directeurs d'école et la mairie afin d'anticiper au maximum et au mieux le déménagement qui devrait avoir lieu en août. Rentrée scolaire maintenue pour septembre 2024.
Adaptation des récréations à prévoir sur tout le premier trimestre (en attendant la destruction des anciens batiments puis aménagement de la future cour de récréation de la maternelle).

7)- Actions pédagogiques et manifestations école

A) Actions pédagogiques :

-les APC :
Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposées aux élèves en petits groupes le lundi et vendredi de 12h00 à 12h30.
En période 1 et 2, tous les élèves de GS vont en bénéficier, pour travailler les compétences autour du nombre à partir de jeux de société. Ensuite il est prévu de proposer les APC aux élèves de GS et MS selon des groupes de besoin.

- En lien avec les résultats des évaluations nationales de CP :
Une réunion a eu lieu le 03/10/2023 entre les enseignantes de CP, CE1 et les enseignantes de GS afin de faire un point sur les résultats des évaluations nationales passées en CP et CE1.
L'objectif principal est de savoir quelles sont les items les mieux réussies et les moins réussies afin d'adapter en amont nos apprentissages en maternelle.
En français, un travail particulier sera fait en maternelle plus en amont sur la connaissance des lettres et de leur son, en mathématiques nous travaillerons davantage les résolutions de problèmes ainsi que les placements de nombre sur ligne graduée, qui sont les items les moins bien réussis.

-Les parcours de motricité ont été mis en place par les enseignantes et les ATSEM les mardis et les jeudis à la salle des fêtes.

-Les interventions en musique par Mme Caroline Massat, permettent aux élèves de bénéficier de séances de musique, à raison de 30 minutes par classe et par semaine, comme l'année précédente.

-***Des séances d'animation à la médiathèque*** pour toutes les classes sont proposées les vendredis (lectures/jeux de société/visite libre) à partir de la rentrée scolaire et au choix des classes sur inscription.

-***L'évènement « Mieux vaut en lire »,*** proposé par la communauté des communes est renouvelé cette année et propose un temps d'atelier pour les élèves de grande section, le jeudi 16 novembre, ainsi que pour les moyens le même jour, avec donc deux intervenants cette année :
L'auteur Magali Bardos qui animera un temps à partir de son album « Le thé de Griffachat », pour lequel elle est aussi illustratrice et mêle technique de sérigraphie et peinture à la gouache.

L'auteur Cloé Vigneron-Doumerc et Vinciane Schleef qui animera un temps à partir de son album « Dix doigts et des pupilles ! », qui traite des sens de la vue et du toucher.

- Le projet "vélo" sera reconduit cette année. Des séances (trottinette ou draisienne pour les PS et vélo sans "petites roues" pour les MS et les GS) débuteront à partir du mois de mars, à la suite desquelles sera organisée une sortie à la forêt de Buzet pour les GS, et aux abords de l'école pour les MS.
Les parents accompagnants agréés sont obligatoires pour organiser cette sortie.
Deux sessions de formation auront lieu les 9/11 de 16h00 à 18h30 et 17/11 de 14h30 à 17h00 à l'école élémentaire de Fonbeauzard.
Questionnement autour de la date, afin d'avancer un peu la sortie et d'éviter les aléas climatiques.

-Les temps de récréation ont été scindés en deux afin d'alléger les effectifs. Les 4 classes de ps/ms sortent de 10h15 à 10h45 et les 3 classes de GS sortent de 10h30 à 11h. Les après-midis toutes les classes sortent en même temps mais une classe de gs bénéficient des vélos sur un espace spécifique ce qui permet un espace plus sécurisé dans la cour de récréation.

-Accompagnement des élèves en situation de handicap :

Cette année, 3 élèves sont notifiés en situation de handicap par la MDPH, 2 élèves de MS et 1 élève de GS. 3 AESH interviennent sur l'école.
Pour un élève, une convention avec une ergothérapeute libérale a été passée avec l'éducation nationale afin qu'elle puisse intervenir au sein de l'école avec cet élève.

B) Manifestations école / sorties

- Une sortie scolaire pour l'ensemble des élèves est prévue au mois de juin à la Halle des machines (dates à préciser)

-Musée à Toulouse pour une exposition : selon les moyens financiers de la coopérative

-Spectacle de fin d'année le jeudi 21 décembre pour tous les élèves, « La barboteuse » de la compagnie l'Envers du monde offert par l'école.

-La visite du père Noël se fera le vendredi 22 décembre avec un livre (par lire demain) et un bonnet offert à chaque enfant, par la mairie. Les albums sont choisis par les enseignantes.

-Spectacle de chants de fin d'année : l'équipe enseignante souhaite organiser cette année un spectacle des chants appris dans l'année avec l'intervenante musique, en fin d'année.

8) Lien ALAE – réunion préalable du 11/10/23 parents/mairie

L'équipe a intégré 2 nouvelles personnes en maternelle en septembre, l'encadrement est satisfaisant.
Pas de projet actuellement, ateliers de chants et de danses en prévision, les ateliers de lecture vont reprendre en novembre par l'association « lire et faire lire ». Lecture dans les classes par des lectrices entre 12h et 12h30.

9) Actions de l'association de parents d'élèves

Les actions prévues cette année sont :
Vente de madeleines Bijou : en cours, une seconde prévue dans l'année
Vente de chocolats : prévu pour les vacances de Noël
Vide armoire
Un loto sera peut-être organisé dans l'année.
Vente d'étiquettes : code de parrainage toujours valable
Kermesse de fin d'année : le vendredi 14 juin 2024

Un don a été fait en juin 2023 à la coopérative scolaire de la maternelle : 662euros

10) Bilan de la coopérative scolaire

Les comptes de l'année scolaire 2022-2023 ont été clôturés par Mme Escoubet.
Ils ont été validés par l'OCCE.
Nous avons commencé l'année 2022-2023 avec 7687 euros et terminé l'année avec 3344 euros.

Les rentes prévues sont les bénéfices des photos de classe, le don mairie, le don de l'association de parents d'élèves, les dons des parents suite à l'appel au don elles ont été de 3500 euros (don mairie), 662 euros (don association de parents d'élèves), 2662 euros (dons coopérative des parents) et un remboursement d'ateliers annulés par la halle des machines.

Les dépenses ont été de 12000 euros : assurance école / achats de matériels / transports sortie/ sorties scolaires château de Bergues, sortie au musée Cap al Campestre.

La séance est levée à 19h45 .